



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue **lundi le 3 août 2015, à 19 h 30** au Centre communautaire Manège Militaire à laquelle sont présents les conseillères et conseillers Daniel Fréchette, Marilyn Matheson, Martin Jones, Delmar Fisher et Alain Villemure, tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire suppléant Steve Nadeau selon les dispositions du Code Municipal.

Le maire, monsieur Walter Dougherty, est absent.
Directrice générale adjointe, madame Karen Blouin, est présente en absence du directeur général.

1. Ouverture de la séance ordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 30.

2. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 août 2015.

L'ordre du jour se présente comme suit, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour du 3 août 2015
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 6 juillet 2015
4. 1^{ère} période de questions du public (questions générales)
5. 5.1 Dépôt de la correspondance du mois
6. Rapport du maire
7. Rapports des comités
 - 7.1 Administration
 - 7.2 Sécurité publique
 - 7.3 Travaux publics et Environnement
 - 7.4 Urbanisme et Développement
 - 7.5 Loisir, sport et culture
 - 7.6 Golf
8. Affaires nouvelles
 - 8.1 Liste des comptes du mois
 - 8.2 Écritures d'affectations au rapport financier du 31 décembre 2014
 - 8.3 Dépôt du rapport financier semestriel au 30 juin 2015
 - 8.4 Départ d'un pompier
 - 8.5 Vente de gré à gré – tôle usagée
 - 8.6 Achat de sel de déglacage 2015-2016
9. Législation
10. 2^{ième} période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)
11. Varia et affaires nouvelles
12. Information des membres du Conseil
13. Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire

Lundi, le 14 septembre 2015, à 19 h 30, au Centre Communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

2015-08-087



No de résolution
ou annotation

2015-08-088

ADOPTÉ

3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 6 juillet 2015

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Jones,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière
du 6 juillet 2015, tel que déposé.

ADOPTÉ

4. 1^{ère} période de questions du public (questions générales)

Un citoyen s'est présenté devant le conseil avec quelques questions concernant le salaire de la secrétaire-trésorière adjointe depuis son embauche et le panneau du Bistro du Golf à l'entrée à savoir qui a payé la facture pour l'achat.

5. Dépôt de la correspondance du mois

La directrice générale adjointe fait mention de quelques sujets d'intérêt publique.

6. Rapport du maire

En raison de l'absence du maire il n'y a pas de rapport.

7. Rapports des comités

- 7.1 Administration/Sécurité publique
- 7.2 Loisirs, sport et culture
- 7.3 Travaux publics et Environnement
- 7.4 Urbanisme et développement
- 7.5 Golf

8. Affaires nouvelles

8.1 Liste des comptes du mois

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, en vertu du règlement 403-2008 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

PAR CONSÉQUENT,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Jones,

ET RÉSOLU à l'unanimité que le Conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et approuve le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de
120 139,10 \$

QUE le rapport soit classé sous le numéro 07-2015 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉ

8.2 Écritures d'affectations au rapport financier du 31 décembre 2014

ATTENDU QUE la Municipalité est à compléter les dernières écritures de régularisations au rapport financier se terminant le 31 décembre 2014;

2015-08-089

2015-08-090



No de résolution
ou annotation

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'affecter le surplus de l'entretien des chemins considérant que la subvention du TECQ 2010-2013 a permis de financer les réfections majeures de chemin des années passées:

23-810-00-001	SOURCE FIN-SURPLUS ACC. AFFECTÉ	65 756,75 \$
@ 59-131-00-007	EFA-ENTRETIEN DES CHEMINS	65 756,75 \$

ADOPTÉ

8.3 Dépôt du rapport financier semestriel au 30 juin 2015

CONSIDÉRANT QUE, tel que prévu par l'article 176.4 du *Code municipal du Québec*, le directeur général et secrétaire trésorier et/ou son adjoint doit au cours de chaque semestre préparer et déposer au conseil un état comparatif des revenus et dépenses de la municipalité.

CONSIDÉRANT QUE, le Conseil municipal requiert selon l'article 176.3 du *Code municipal du Québec*, un rapport semestriel;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Jones,

ET RÉSOLU la l'unanimité que le Conseil municipal accepte le dépôt du rapport semestriel sommaire au 30 juin 2015.

ADOPTÉ

8.4 Départ d'un pompier

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jessey Markey n'est plus en mesure d'assumer la tâche de pompier et ses obligations d'être présent aux pratiques et surtout les interventions et les formations;

CONSIDÉRANT QUE M. Markey tarde à remettre sa démission et que ses absences de plusieurs mois obligent maintenant le directeur du service à recommander la fin de son emploi;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU à l'unanimité de confirmer la fin d'emploi de M. Jessey Markey comme pompier volontaire à compter de ce jour et d'en aviser le syndicat.

ADOPTÉ

8.5 Vente de gré à gré – tôle usagée

ATTENDU QUE la municipalité a reçu des offres pour de la tôle usagée qu'elle a en inventaire;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU à l'unanimité que le Conseil municipal accepte la meilleure offre reçu de M. René Millette au montant de 500 \$, taxes incluses, pour la tôle usagée.

ADOPTÉ

2015-08-091

2015-08-092

2015-08-093



2015-08-094
No de résolution
ou annotation

8.6 Achat de sel de déglacage 2015-2016

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'autoriser l'achat de chlorure de sodium auprès de la compagnie Sel Warwick et d'accepter la soumission obtenue au montant de 101,59 \$ la tonne métrique plus taxes pour environ 150 tonnes métriques.

ADOPTÉ

9. Législation

Sans objet

10. 2^e période de questions du public (Sujets à l'ordre du jour)

- 8.2 sur l'OJ concernant le délai à adopter cette résolution
- L'item 56 sur la liste des comptes du mois.

11. Varia et affaires nouvelles

Sans objet

12. Information des membres du Conseil

13. Levée de l'assemblée

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 20h00

La prochaine séance ordinaire du Conseil se tiendra lundi le 14 septembre 2015, à 19 h 30, au centre communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

Certificat de crédits suffisants:

Je, soussigné, Yvan Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente que des crédits suffisants sont disponibles pour les sommes à payer dans les résolutions 2015-08-089 et 2015-08-094.

Signé ce 4 août 2015,

Karen Blouin
Directrice générale adj. et secrétaire-trésorière adj.

Steve Nadeau
Maire suppléant

2015-08-095